

En conformité avec sa propre tradition et son point de vue, le Canada se réjouit de la marche continue vers l'indépendance accomplie au cours des deux dernières décennies. Nous nous sommes efforcés d'encourager cette évolution en exerçant notre influence dans le sens de l'accomodement et du progrès ordonné . Nous avons été heureux d'aider les nouveaux pays à affermir leur stabilité économique et sociale.

En conséquence, nous ne pouvons que déplorer le fait que le respect des droits de l'homme, qui a marqué une période de réalisation de la part des Nations Unies, ne semble pas s'être répandu dans les régions soumises à la domination soviétique. Le contraste entre la conduite des puissances occidentales et celle de l'Union Soviétique apparaît clairement à tous. La discordance entre les protestations soviétiques et les actions de l'Union Soviétique ne sont pas un secret. Inutile d'aller plus à l'est que le mur de Berlin pour constater la détermination avec laquelle l'Union Soviétique cherche à isoler les peuples opprimés du Rideau de Fer de la contagion de la liberté.

Les opinions que je viens d'exprimer ne traduisent aucun changement d'attitude de la part du Canada. Lorsqu'il s'est adressé à cette Assemblée au cours du débat général en septembre 1960, le premier ministre du Canada a relevé le contraste violent entre le dossier des pays d'Europe occidentale et celui de l'U.R.S.S. L'occasion s'était alors présentée à M. Diefenbaker d'inviter le premier ministre Khrushchov à mettre à l'épreuve ses nombreuses professions de souci pour les droits des peuples dépendants en accordant aux nations sous sa domination le droit de choisir leurs propres chefs et leur forme de gouvernement par la voie d'élections libres et secrètes.